

Image not found or type unknown



Avertissement pour avoir eu mon téléphone portable avec moi au travail

Par Livreuse, le **24/04/2020** à **21:47**

Bonjour,

Mon employeur vient de me donner un avertissement pour avoir eu mon téléphone portable avec moi au travail. Le jour du fait, mon téléphone était posé à côté de moi en mode silencieux, je ne l'utilisais absolument pas lorsque mon employeur m'a ordonné de le mettre au vestiaire, suite à sa note de service (20 jours avant), il m'a menacé verbalement de me mettre un avertissement, qu'il m'a mis 3 jours plus tard.

Mon poste est la réception et la livraison. J'utilise très rarement mon téléphone et de façon discrète, juste pour un message ou mail. Il m'a été demandé d'avoir mon téléphone avec moi lors des livraisons, c'est contradictoire.

Est- ce justifié ? Comment contester ?

Merci de votre réponse